


## **Instructions relatives au formulaire d'attestation du respect des obligations**

Le formulaire d'attestation du respect des obligations du protocole d'entente permet à l'organisme bénéficiaire de l'aide financière d'indiquer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) si les obligations générales et particulières du protocole d'entente signé avec le MAMH ont été respectées et de justifier pourquoi elles ne l'ont pas été le cas échéant. **Ce formulaire dûment complété doit être joint à chaque réclamation de dépenses.**

Pour obtenir de l'information ou de l'aide technique à propos de ce formulaire, s'adresser à :

Les réclamations de dépenses pour les sous-volets 1.1 et 2.1 doivent être transmises à  
: [fccq@mamh.gouv.qc.ca](mailto:fccq@mamh.gouv.qc.ca) 

Les réclamations de dépenses pour les sous-volets 1.2 et 2.2 doivent être transmises à  
: [reclamations.dic@mamh.gouv.qc.ca](mailto:reclamations.dic@mamh.gouv.qc.ca) 